

Image not found or type unknown



Resiliation Telephonie mobile

Par **malagueno**, le **11/02/2015** à **22:40**

bonjour,

voici ma question , j ai pris un abonnement chez un operateur mobile de 24 mois a 25 euros et j en suis au 17 eme mois mais je souhaiterai le resilier pour des difficulcités financieres et je suis de plus aux minimas sociaux c est a dire 450 euros avec le rsa et je l etais deja avant mon contrat

est une raison valables pour resilier mon abonnement sans frais eventuels ?

en vous remerciant pour tous renseignement que vous pouriez me fournir je vous dis a bientot.